

## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 24  
Mercredi 21 juin 2023

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Champoz

**Informations communales - Vice maire**  
Lors de la séance du 12 juin dernier, le Conseil communal a nommé

M. Fabian Houmard en qualité de vice maire pour terminer l'année en cours en remplacement de M. Bastien Froidevaux.

Champoz, le 19 juin 2023

Le Conseil communal



### Corcelles

**Avis de construction**

**Maître d'ouvrage:** Spieser Douglas, Sous Coaras 46, 2747 Corcelles

**Auteur du projet:** ECE SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

**Propriétaire foncier:** Spieser Douglas, Sous Coaras 46, 2747 Corcelles

**Emplacement:** parcelle N° 593, Sous Coaras 46, 2747 Corcelles

**Projet:** Rénovation, agrandissement et rehaussement d'une maison familiale existante. Transformations intérieures avec création d'un deuxième appartement. Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau et pose de capteurs solaires photovoltaïques. Construction d'un couvert à voiture et aménagement d'un nouvel accès depuis la route cantonale. Selon plans déposés.

**Zone d'affectation:** Village ancien

**Dimensions:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 14 juillet 2023**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 9 juin 2023

Le secrétariat communal

### Entrée en fonction d'un nouveau garde-faune cantonal au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Après 37 ans passés au service du canton de Berne, dont 33 à exercer la profession de garde-faune, Louis Tschanz, de Malleray-Bévilard, prend sa retraite. Nous le félicitons pour sa carrière et lui adressons tous nos vœux.

Nous souhaitons à son successeur, Gilles Eichenberger, plein succès dans sa nouvelle fonction.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, Gilles Eichenberger sera le nouveau garde-faune des communes de Belprahon, Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Elay, Eschert, La Scheulte, Loveresse, Moutier, Rebévelier, Reconvilier, Roches, Saules, Sorvilier et Valbirse. Il est joignable par téléphone au 0800 940 100 / 1233.

Corcelles, le 8 juin 2023

Inspection de la chasse du canton de Berne



### Court

**Chiens - Informations importantes**

Vous avez un nouveau chien? Nous vous rappelons ici qu'il faut l'annoncer à la commune. Celle-ci vous inscrira, ainsi que l'animal, dans la banque de données nationale AMICUS. Tous les chiens de Suisse et leurs détenteurs doivent obligatoirement y être répertoriés.

Nous vous prions également de nous informer d'un éventuel déménagement, changement de propriétaire du chien ou encore du décès de l'animal.

Merci d'avance de votre aimable collaboration.

Court, le 21 juin 2023

Municipalité de Court, administration municipale

**Administration municipale**

**Adaptation exceptionnelle de l'horaire d'ouverture des guichets**

En date du jeudi 29 juin 2023, l'administration municipale sera exceptionnellement ouverte de 14h30 à 16h, au lieu de 15h30 à 17h.

Court, le 21 juin 2023

Municipalité de Court, administration municipale

**Avis de construction**

**Requérant:** Ultra Décolletage SA, rue des Gorges 3, 2738 Court

**Propriétaire:** idem requérant

**Auteur du projet:** Solartech Swiss Sàrl, rue du Pré au Maire 10, 2345 Les Breuleux

**Emplacement:** parcelles N° 672, 1364 et 1409, au lieu-dit «rue des Gorges 3», 2738 Court

**Patrimoine:** bâtiment digne de protection, objet C

**Projet:** installation de 87 panneaux solaires photovoltaïques sur la partie de toit plat du bâtiment

**Chauffage:** existant

**Dimensions:** selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation : HA2

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 juillet 2023 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court). Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30, du lundi au vendredi.

Court, le 21 juin 2023

Municipalité de Court, administration municipale



### Crémines

**Avis de construction**

**Requérant:** Cédric Roos, Chemin du Stand 148, 2746 Crémines

**Auteur du projet:** Durex SA, Buchwalder André, Rue St-Maurice 5, 2800 Delémont

**Emplacement:** Parcelle N° 760, au lieu-dit «Chemin du Stand 148», commune de Crémines

**Projet:** Remplacement du chauffage à mazout actuel par une pompe à chaleur air/eau extérieure, côté Nord-Est du bâtiment.

**Dimensions:** Selon plans déposés

**Zone:** H

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 14 juin 2023

Secrétariat communal



### Eschert

**Entrée en fonction d'un nouveau garde-faune cantonal au 1<sup>er</sup> juillet 2023**

Après 37 ans passés au service du canton de Berne, dont 33 à exercer la profession de garde-faune, Louis Tschanz, de Malleray-Bévilard, prend sa retraite. Nous le félicitons pour sa carrière et lui adressons tous nos vœux.

Nous souhaitons à son successeur, Gilles Eichenberger, plein succès dans sa nouvelle fonction.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, Gilles Eichenberger sera le nouveau garde-faune des communes de Belprahon, Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Elay, Eschert, La Scheulte, Loveresse, Moutier, Rebévelier, Reconvilier, Roches, Saules, Sorvilier et Valbirse. Il est joignable par téléphone au 0800 940 100 / 1233.

Eschert, le 14 juin 2023

Inspection de la chasse du canton de Berne



## Grandval

Bourgeoisie de Grandval

### Assemblée extraordinaire

Assemblée extraordinaire de la commune bourgeoise de Grandval, le

Lundi 24 juillet 2023 à 18h  
à la salle communale de Grandval.

#### ORDRE du JOUR

1. Discuter de la location-vente de la ferme Champs Derniers
2. Voter un crédit de Fr. 50'000.00 pour le financement de la part de la Bourgeoisie à la création d'une Mini-step à Raimeux

Grandval, le 16 juin 2023

Conseil de Bourgeoisie



## Loveresse

Information communale

### Entrée en fonction d'un nouveau garde-faune cantonal au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Après 37 ans passés au service du canton de Berne, dont 33 à exercer la profession de garde-faune, Louis Tschanz, de Malleray-Bévilard, prend sa retraite. Nous le félicitons pour sa carrière et lui adressons tous nos vœux.

Nous souhaitons à son successeur, Gilles Eichenberger, plein succès dans sa nouvelle fonction.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, Gilles Eichenberger sera le nouveau garde-faune des communes de Belprahon, Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Elay, Eschert, La Scheulte, Loveresse, Moutier, Rebévilier, Reconvilier, Roches, Saules, Sorvilier et Valbirse. Il est joignable par téléphone au 0800 940 100 / 1233.

#### Inspection de la chasse du canton de Berne

Loveresse, le 12 juin 2023

Administration communale

Information communale

### Rapport d'analyse de l'eau potable

A l'occasion d'un contrôle périodique, plusieurs échantillons ont été prélevés le 30 mai 2023 par M. Joseph Philipona, fontainier, dans le cadre de l'autocontrôle. Le but de l'analyse était de vérifier le respect des exigences légales posées à l'eau potable.

Il ressort des résultats que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions. Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales:

- qualité bactériologique: irréprochable
- dureté en graduation française (°f): 18,8
- teneur en nitrate (mg/l.): 6,2
- provenance de l'eau: eau de source
- traitement de l'eau: non traitée

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de M. Joseph Philipona, fontainier (tél. 076 457 78 40).

Loveresse, le 15 juin 2023

Conseil communal



## Moutier

Service des inhumations - Arrondissement de Moutier et environs

### Nivellement de tombes

En prévision d'un nouvel emploi, le Service des Inhumations fera procéder au nivellement des tombes dans le secteur A, depuis le N° 5163 - N° 5207 (années 1985-1986), N° 5208 - N° 5289 (années 1986-1989), situés au centre du cimetière.

Par ailleurs, des affichettes sont posées aux endroits concernés.

Les monuments doivent être enlevés jusqu'au 31 décembre 2023. Passé ce délai, il en sera disposé.

Moutier, juin 2023

Service des Inhumations Arrondissement de Moutier et environs

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : Agricole

Dérogation : 24 LAT accordée

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 14 juin 2023

Secrétariat communal

### Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 23 mai 2023 par notre fontainier Micael Zwygart ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

Provenance de l'eau : Réseau de distribution (eau source du Pichoux)

Traitement de l'eau : Désinfectée par UV

Lieu du prélèvement : Fontaines, bas du village, de l'école et haut du village, Souboz

Résultats microbiologiques :

- Escherichia coli conforme aux exigences
- Entérocoques conforme aux exigences
- Germes aérobies, mésophiles conforme aux exigences
- Degré de dureté: 17.9 of

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès du fontainier Micael Zwygart.

Les analyses de l'eau potable des autres villages peuvent être consultées sur le site internet sur Syndicat des eaux des Franches-Montagnes [www.eau-sef.ch](http://www.eau-sef.ch).

Souboz, le 21 juin 2023

Conseil communal



## Perrefitte

Avis de construction

### Demande de permis de construire

Maître d'ouvrage : Sbaraglia Jessica et Vito, Neufs Clos 97, 2742 Perrefitte

Emplacement : parcelle N° 939, au lieu-dit « Neuf Clos », commune de Perrefitte

Projet : Pose d'une cabane de jardin. Évacuation de l'eau pluviale dans un récupérateur posé au sol.

Dimensions et genre : selon plans déposés.

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 21 juillet 2023 inclusivement** auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 21 juin 2023

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Fermeture de la route des Najoux

En raison de l'organisation d'une course de skateboard, la route communale des Najoux à Sornetan sera fermée à la circulation le samedi 24 juin et le dimanche 25 juin 2023, de 8h à 19h.

Souboz, le 14 juin 2023

Conseil communal

### Avis de construction

Requérant : Pascal Hess, Pré-Piat 25, 2717 Fornet-Dessous

Emplacement : Parcelle N° 49, Pré Piat 25, Fornet-Dessous

N° eBau : 2023-986

Projet de construction : Remplacement du chauffage existant bois bûche par une chaudière bois copeaux de 30kw. Construction d'un silo à copeaux intérieur sur la dalle de l'ancienne écurie et montant dans les étages de la grange d'une hauteur de 5.5m en briques agglomérées. Modification de deux chambres dans l'étage de l'appartement ouest avec un nouvel accès par un escalier depuis l'appartement. Ouverture de deux velux dans le toit. Suppression d'un toit existant et aménagement d'une terrasse avec barrière en acier.

### Appel aux héritiers

Monsieur Charles Albert Bandelier, né le 14 août 1955, originaire de Petit-Val BE, fils de Ernest Eugène Bandelier et Jeanne Bandelier, domicilié à Petit-Val, en séjour au Home Les Lovières à Tramelan, est décédé le 24 mai 2023 à Tramelan.

Les noms et les adresses des héritiers n'étant pas connus, le Conseil communal, conformément à l'article 555 CCS, invite ces derniers à lui adresser leur déclaration d'héritier dans le délai d'une année, **soit jusqu'au 21 juin 2024**, en fournissant la preuve de leur droit ainsi que les pièces d'état civil attestant de leur qualité d'héritier.

Le courrier doit être adressé à la Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz.

Souboz, le 21 juin 2023

Conseil communal



## Reconvilier

EBau 2023-10819

### Avis de construction

Requérant : Rufener Michael, Rue du Dr-Tièche 19, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 172, Rue du Dr-Tièche 19

Projet : Rénovation d'une maison d'habitation comprenant le remplacement du chauffage électrique

central par un raccordement au chauffage à distance, le remplacement de toutes les fenêtres intérieur bois extérieur aluminium, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Sud

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : HA2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/depots-publics](http://www.reconvilier.ch/depots-publics).

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 14 juin 2023

Le secrétariat municipal

- La commune transmet votre demande à l'OSSM par le biais d'eBau ou par la poste pour appréciation. L'utilisation d'eBau n'est possible que si une demande de permis de construire est déposée simultanément.
- Si la demande de désaffectation d'un abri est déposée dans le cadre d'une demande de permis de construire, l'OSSM envoie son rapport officiel ou sa décision à l'autorité compétente pour l'autorisation (commune ou préfecture).
- Des émoluments seront facturés.

Toutes les informations utiles sur:

[www.bsm.sid.be.ch](http://www.bsm.sid.be.ch)

-> Contrôle périodique des abris

Reconvilier, le 12 juin 2023

Sécurité publique

### Fermeture du bureau municipal

Pour cause de séance, le bureau municipal sera fermé le jeudi après-midi 22 juin 2023 et le vendredi matin 23 juin 2023.

Le Fuet, le 21 juin 2023

Conseil municipal



## Saules

### Concert Musique Fanfare de Loveresse

Les habitants de Saules sont invités à partager un agréable moment lors du concert en plein air donné par la Musique Fanfare de Loveresse le jeudi 22 juin 2023 à 19h au Milieu du Village.

Cette production sera suivie d'un apéritif offert par la commune. Au plaisir de vous y retrouver nombreuses et nombreux!

Saules, le 21 juin 2023

Conseil communal



## Sorvilier

### Avis de construction

Requérante : Municipalité de Sorvilier, Rue Principale 18, 2736 Sorvilier.

Emplacement : parcelle N° 255, au lieu-dit: «La Golée 19», commune de Sorvilier.

Projet : demande après coup pour la pose d'une barrière sur la limite au Nord du terrain de sport.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZUP 3.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogations : art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 juin 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Contrôle périodique des abris (CPA)

Dans le cadre du Contrôle périodique des abris et en réponse à certaines interpellations, l'administration municipale informe les propriétaires concernés de la manière suivante:

#### Qui assume la responsabilité du CPA?

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA. Il en a délégué la mise en œuvre aux communes.

#### Fréquence des contrôles

Les autorités contrôlent les abris tous les dix ans au moins. Préalablement au contrôle, les propriétaires et les gérances doivent procéder à certains travaux préparatoires.

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) communique aux propriétaires ou à la gérance les éventuels défauts relevés lors du contrôle. Ceux-ci doivent être réparés d'ici au prochain CPA.

La désaffectation d'un abri requiert l'accord de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM). Celui-ci examine si une telle démarche est possible.

#### Dans quels cas la désaffectation d'un abri est-elle possible?

#### L'OSSM peut autoriser la désaffectation d'un abri

- si l'abri entrave démesurément ou empêche une transformation dans un bâtiment existant,
- si l'abri se situe dans une zone très menacée,
- si la modernisation occasionne des coûts excessifs,
- si la commune a terminé le contrôle périodique des abris, qu'elle dispose d'un inventaire des places protégées d'au moins 120 pour cent et que l'abri en question compte moins de 25 places, ou
- si la construction de l'abri date d'avant 1966 (année de l'entrée en vigueur des instructions techniques pour la construction d'abris obligatoires).

#### Demande préalable à la demande de désaffectation d'un abri

Avant de remplir la demande de désaffectation d'un abri, vous avez la possibilité de nous adresser gratuitement une demande préalable comportant une brève description des mesures envisagées, un plan et vos conclusions.

#### Complément, Procédure à suivre pour la désaffectation d'un abri:

- Envoyez la demande de désaffectation d'un abri à la commune, en y joignant les plans d'adaptation ou tout autre justificatif utile.

### Travaux chauffage à distance

Afin d'agrandir le réseau de distribution du chauffage à distance, l'entreprise RU-Calor SA prévoit d'entreprendre des travaux à la rue du Dr. Tièche, en face du N° 19.

Les travaux débuteront à partir du 16 juin, pour une durée d'environ 4 semaines. Au vu de l'ampleur et de la complexité du chantier, une partie de la route devra être fermée aux trafics. Une déviation sera mise en place pour faciliter l'accès aux usagers.

La Municipalité vous remercie pour votre compréhension.

Reconvilier, 15.6.2023

Au nom des services industriels

### Rapport d'analyse de l'eau potable

Le 30 mai 2023, des échantillons d'eau potable ont été prélevés par le fontainier dans le cadre de l'autocontrôle. Il ressort du résultat du Service d'inspection de l'eau potable et des eaux de baignade du Laboratoire cantonal de Berne que les propriétés des échantillons analysés sont conformes aux prescriptions.

Reconvilier, 15.6.2023

Au nom des services industriels



## Saicourt

### Informations communales

#### Symbole commémoratif bernois

Aux côtés du canton de Berne et de nombreuses collectivités publiques bernoise, la commune de Saicourt veut honorer cette année la mémoire des victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux. Jusque dans les années 1970, le destin de nombreux enfants et jeunes adultes a été touché.

Sensible à la démarche, la commune de Saicourt a apposé une plaque commémorative à l'entrée de la halle de gymnastique du Fuet. La plaque sera officiellement inaugurée lors de l'assemblée municipale du 26 juin 2023.

#### Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 15 mai 2023 à Saicourt et au Fuet, montrent que l'eau potable est conforme aux exigences légales. Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règle.

### Avis de construction

Requérant : M. Stefano D'Ignazio, Rue du Lion d'Or 22, 2735 Malleray.

Auteur du projet: Villatype SA, le Champat 2, 2744 Belprahon.

Emplacement : parcelle N° 1135, au lieu-dit: «Clos Jobez», commune de Sorvilier.

Projet : construction d'une maison familiale avec terrasse et place de stationnement couverte, aménagement d'une place de stationnement non couverte, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, installation d'une PAC extérieure et d'une citerne pour la récupération des eaux de pluie.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2b.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juillet 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sorvilier. Les oppositions

ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 juin 2023.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Tavannes

### Avis de construction

Requérant: M. François Vorpe, Grand- Rue 33, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Glück Architecture Sàrl, Rue H.-F. Sandoz 35, 2710 Tavannes.

Projet: fermeture de l'avant-toit existant et transformations intérieures du bâtiment Rue de l'Envers 24a sis sur la parcelle N° 906 en zone centre.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, 14 juin 2023

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: M. Markus Kaufmann, Rue des Prés 11, 2710 Tavannes.

Projet: installation d'un poêle avec canal de fumée en façade sud du bâtiment Rue des Prés 11 sis sur la parcelle N° 281 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, 14 juin 2023

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: PPE Préjures 12 Tavannes, par M. René Bangerter, Rue des Préjures 12, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier.

Projet: assainissement de l'installation de chauffage existante par une pompe à chaleur air-eau extérieure et installation de panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment Rue des Préjures 12 sis sur la parcelle N° 1643 en zone H3.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juillet 2023 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, 14 juin 2023

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: M. Dan Bangerter, Chemin de la Forge 2, 2710 Tavannes.

Projet: ouverture d'une porte de garage à la place d'une fenêtre existante en façade du bâtiment Chemin de la Forge 2 sis sur la parcelle N° 48 en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juillet 2023 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, 21 juin 2023

Le chef des travaux publics



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Baudraz Marie-Jeanne, Route de Mont-Racine 9a, 2206 Les Geneveys-Coffrane

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, Rue A. Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet: BF 285, Rue Principale 37a, 2735 Bévillard

Description du projet: changement d'affectation d'une pièce disponible, en salon de beauté

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Aa3

Dépôt public: du 14 juin au 14 juillet 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 9 juin 2023

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Clémence Manon et Dylan Schaer, Grand-Rue 3, 2345 Les Breuleux

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet: BF 895, Champ de Chin 16, 2735 Bévillard, Commune mixte de Valbirse

Description du projet: Agrandissement et transformations d'une maison familiale, isolation périphérique, modifications de plusieurs fenêtres et porte-fenêtres, installation d'une pompe à chaleur au Nord du bâtiment et création d'une terrasse couverte

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: Mixte 3 PCo

Déroptions: Art. 212 du RCC

Dépôt public: du 14 juin 2023 au 14 juillet 2023 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 09 juin 2023

Commune mixte de Valbirse

### Garde-faune cantonal

Entrée en fonction d'un nouveau garde-faune cantonal au 1<sup>er</sup> juillet 2023

Après 37 ans passés au service du canton de Berne, dont 33 à exercer la profession de garde-faune, Louis Tschanz, de Malleray-Bévillard, prend sa retraite. Nous le félicitons pour sa carrière et lui adressons tous nos voeux.

Nous souhaitons à son successeur, Gilles Eichenberger, plein succès dans sa nouvelle fonction.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, Gilles Eichenberger sera le nouveau garde-faune des communes de Belprahon, Champoz, Corcelles, Court, Crémines, Elay, Eschert, La Scheulte, Loveresse, Moutier, Rebévelier, Reconvilier, Roches, Saules, Sorvilier et Valbirse. Il est joignable par téléphone au 0800 940 100 / 1233.

### Inspection de la chasse du canton de Berne

Bévillard, le 15 juin 2023

Commune mixte de Valbirse

### Information (commune de Valbirse)

L'Office des ponts et chaussées a procédé dernièrement à l'expertise des passages pour piétons sur la route cantonale traversant la commune de Valbirse.

Il ressort de cet examen que certains passages ne réunissent pas toutes les conditions requises leur maintien. Dès lors, après un examen approfondi, notre Office va supprimer les passages pour piétons suivants:

Localité: Pontenet

- Passage pour piétons situé au Nord du giratoire

Localité: Malleray

- Passage pour piétons situé au Sud du giratoire
- Passage pour piétons situé devant la Banque cantonale bernoise

Localité: Bévillard

- Passage pour piétons situé devant la rôtisserie du Cerf

Motifs de la mesure: Fréquentation insuffisante selon les normes en vigueur

Ces passages seront effacés et la signalisation démontée prochainement.

Nous remercions d'avance la population pour sa compréhension. Cette information ne peut pas faire l'objet d'un recours

Loveresse, le 15 juin 2023

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

**Pierre-Michel Raetzo se retirera de l'exécutif en fin d'année**

Pierre-Michel Raetzo quittera le Conseil communal au 31 décembre 2023. Membre de l'exécutif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'actuel responsable du dicastère Ecoles a décidé de se retirer pour des raisons personnelles. Le Conseil communal le remercie d'ores et déjà de son engagement en faveur de la collectivité. Une élection complémentaire sera organisée en temps voulu.

Bévilard, le 16 juin 2023

Conseil communal de Valbirse

- **Commandant de l'organisation de la protection civile – instructeur à 100%**
- **Suppléant du commandant – instructeur à 100%**

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Délai de postulation: 14 juillet 2023

Nous vous invitons à consulter les annonces complètes sur notre site internet via l'adresse [www.opcb.ch](http://www.opcb.ch)

- Aisance relationnelle et sens de la diplomatie, entregent
- Assurer des services de piquet le weekend

Nous offrons la possibilité d'évoluer dans le secteur spécial du traitement de l'eau, avec une occupation de 100%.

Rémunération: selon échelle des traitements cantonale.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Renseignements auprès de Messieurs Francis Freudiger, Président du SEME (079 898 62 79) ou Matthieu Schnegg, exploitant de la STEP (032 493 62 82). Adresse courriel: [seme.step.roches@bluewin.ch](mailto:seme.step.roches@bluewin.ch).

Postulation: le dossier de candidature, accompagné des documents usuels, doit être adressé par courrier postal uniquement à: SEME, STEP de Roches, « Postulation », Rue Principale 14, 2762 Roches, jusqu'au 7 juillet 2023.

Roches, le 16 juin 2023

SEME Stéphanie Wyss-Simonin

**SEME**

Le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Moutier et environs recherche

**Un/e Chef/fe d'exploitation de STEP (100%)**

**Tâches:**

- Surveillance et entretien des installations
- Entretien des bâtiments et des alentours
- Entretien des collecteurs d'eaux usées
- Travaux de laboratoire
- Travaux administratifs

**Exigences:**

- Formation technique: polymécanicien, électricien, automatique, installateur sanitaire ou titre jugé équivalent
- S'engager à suivre les cours d'exploitant de STEP avec brevet fédéral, ou être en possession du brevet
- Permis de conduire
- Parfaite connaissance des outils informatiques: Excel, Word
- Facilité à travailler en équipe et de manière autonome

**Eglise catholique-chrétienne - Paroisse de Saint-Imier – dépôt public**

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 14 juin 2023 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat de la Paroisse à Saint-Imier, du 26 juin au 15 juillet 2023. Il y a lieu de prendre rendez-vous avec notre secrétaire, Bettina Zürcher (079 951 90 04), pour prendre connaissance dudit procès-verbal.

2610 Saint-Imier, le 16 juin 2023

Le Conseil de paroisse

**Divers**

Protection civile Jura bernois

**Mise au concours – Commandant et Suppléant du commandant**

Le syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois met au concours les deux postes suivants:

**Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h**

**Calendrier des parutions 2023**

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	17	04.05.2023	JEUDI	36	32	06.09.2023	mercredi
1	04.01.2023		SUPPRIME	19	18	10.05.2023	mercredi	37	33	13.09.2023	mercredi
2	1	11.01.2023	mercredi	20	19	17.05.2023	mercredi	38	34	20.09.2023	mercredi
3	2	18.01.2023	mercredi	21	20	24.05.2023	mercredi	39	35	27.09.2023	mercredi
4	3	25.01.2023	mercredi	22	21	01.06.2023	JEUDI	40	36	04.10.2023	mercredi
5	4	01.02.2023	mercredi	23	22	07.06.2023	mercredi	41	37	11.10.2023	mercredi
6	5	08.02.2023	mercredi	24	23	14.06.2023	mercredi	42	38	18.10.2023	mercredi
7	6	15.02.2023	mercredi	25	24	21.06.2023	mercredi	43	39	25.10.2023	mercredi
8	7	22.02.2023	mercredi	26	25	28.06.2023	mercredi	44	40	01.11.2023	mercredi
9	8	01.03.2023	mercredi	27	26	05.07.2023	mercredi	45	41	08.11.2023	mercredi
10	9	08.03.2023	mercredi	28	27	12.07.2023	mercredi	46	42	15.11.2023	mercredi
11	10	15.03.2023	mercredi	29		19.07.2023	SUPPRIME	47	43	22.11.2023	mercredi
12	11	22.03.2023	mercredi	30		26.07.2023	SUPPRIME	48	44	29.11.2023	mercredi
13	12	29.03.2023	mercredi	31		02.08.2023	SUPPRIME	49	45	06.12.2023	mercredi
14	13	05.04.2023	mercredi	32	28	09.08.2023	mercredi	50	46	13.12.2023	mercredi
15	14	13.04.2023	JEUDI	33	29	16.08.2023	mercredi	51	47	20.12.2023	mercredi
16	15	19.04.2023	mercredi	34	30	23.08.2023	mercredi	52		27.12.2023	SUPPRIME
17	16	26.04.2023	mercredi	35	31	30.08.2023	mercredi				

# **informations pratiques**



## **Moutier**

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### **Heures d'ouverture**

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu - ma** 9h à 11h et 15h à 17h

**Mercredi** 15h à 17h

**Jeudi** 15h à 18h

**Vendredi** 9h à 11h et 14h à 16h

### **Service social:**

**Lu et ve** 9h à 11h et 14h à 16h

**Ma et Me** 14h à 16h

**Jeudi** 14h à 18h

### **Police administrative:**

**Lu - ma et ve** 10h à 11h et 15h à 16h

**Mercredi** 15h à 16h

**Jeudi** 10h à 11h et 16h à 18h

### **Service de renseignements juridiques**

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### **Carte journalières (prix Fr. 48.-)**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Bons prévôtois**

Caisse municipale 032 494 11 25

### **Téléphones**

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments.Urbanisme. 032 494 13 33

Travaux publics 032 494 13 33

Electricité.Eau. 032 494 12 14

**Service de piquet**

**Electricité. Eau 032 494 12 12**

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

# informations pratiques



## Perrefitte

Administration communale  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74  
Courriel: perrefitte@gmail.com  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur  
en cas d'absence)  
Heures d'ouverture: Mardi 17h - 19h  
Jeudi 8h30 - 10h30  
Site internet: www.perrefitte.ch



## Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70  
Courriel: admin@petit-val.ch  
Heures d'ouverture: Lundi de 16h à 18h  
Mardi de 9h30 à 11h  
ou sur rendez-vous  
Site internet: www.petit-val.ch



## Rebévelier

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel: rebevelier@bluewin.ch  
Heures d'ouverture: sur demande



## Reconvilier

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73  
Courriel: info@reconvilier.ch  
Site internet: www.reconvilier.ch

### Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10h à 11h45 et de 15h à 17h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

# **informations pratiques**



## **Belprahon**

Commune de Belprahon  
Administration communale  
Les Grands Clos 5, Belprahon  
Case postale 257  
2740 Moutier

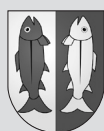
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27  
Courriel: [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch)  
Tél. de la caisse: 032 493 18 60  
Courriel: [caisse@belprahon.ch](mailto:caisse@belprahon.ch)  
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h  
Site internet: [www.belprahon.ch](http://www.belprahon.ch)



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Brojna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [admin.champoz@bluewin.ch](mailto:admin.champoz@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture: Lundi soir de 18 h 30 à 19 h 30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## **Corcelles**

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



## **Court**

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10  
Courriel: [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)  
Site internet: [www.court.ch](http://www.court.ch)

### Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le mardi après-midi de 15 h 30 à 18 h 30, le me et je après-midi de 15 h 30 à 17 h.